L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 21 JUILLET 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Cie.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. E. DUBOURG.
L. DI VERGER. S. HARBY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 21 JUILLET.

NOUS N'AURONS POINT CUBA.

Nous avons fait hier ressortir la fourberie et la duplicité de M. Marcy à l'égard du président, des membres du cabinet et du ministre que M. Pierce avait envoyé en Espagne pour mettre à exécution ses projets relatifs à Cuba. Le secrétaire d'Etat a joué tout ce monde: opposé dès le principe à l'annexion de la colonie espagnole, il a su faire avorter sans bruit les plans du président, tenir ses collègues sous sa sujétion et forcer M. Soulé à demander son rappel. Doué à la fois d'une puissance de volonté extraordinaire et d'une imperturbabilité à toute épreuve, il a laissé le président prononcer son belliqueux discours d'inauguration et transmettre au Congrès des messages pleins de menaces à l'adresse de l'Espagne, et sans se montrer ouvertement ses vues, il a constamment réussi à les entraver.

M. Pierce a songé peut-être plus d'une fois à s'insurger et à secouer le joug de son secrétaire d'Etat, mais celui-ci lui est nécessaire. C'est l'âme de son cabinet, le seul de ses ministres qui mérite le nom d'homme d'Etat. Les autres sont des hommes de second et de troisième ordre sans aucune influence à l'intérieur ni réputation à l'extérieur. Le renvoi de M. Marcy eût profondément désorganisé le cabinet; le président a mieux aimé subir le joug de son secrétaire d'Etat que d'exposer le gouvernement à rester sans chef. M. Pierce, à l'instar des rois constitutionnels, règne mais ne gouverne pas. Il est vrai, le président des Etats-Unis, tandis que M. Marcy l'est de fait. Ce ministre adroit, celui ci ménage adroitement l'amour-propre du premier magistrat de l'Union, l'exige cependant à sa volonté. Il est le maître et M. Pierce n'est que son [illegible].

Nous n'aurons pas Cuba, parce que M. Marcy ne l'a pas voulu. En arrivant au pouvoir, M. Pierce s'était presque engagé à annexer cette île aux Etats-Unis, mais il n'avait pas son secrétaire d'Etat. Et maintenant, pourquoi celui-ci est-il si hostile à l'acquisition de la colonie espagnole? C'est que la chose en est simple: parce que M. Marcy tient à s'aliéner le bon vouloir du Nord de l'Union. La Nouvelle-Angleterre, berceau du fanatisme abolitioniste, est hostile à l'acquisition de Cuba et se montre implacable envers l'homme d'Etat qui oserait au pays un territoire où règne l'esclavage. Or, M. Marcy, qui aspire à la candidature présidentielle, tient avant tout à conserver les sympathies de ses amis du Nord, et c'est pour ne point les perdre qu'il a joué cette grande comédie où le personnel du gouvernement, à commencer par le président, a été sa dupe. Il a mis en danger à s'opposer à l'envoi de M. Soulé à Madrid; il a laissé faire le président, mais à côté de l'ambassadeur officiel, il a installé un ambassadeur secret qui, à la commandant celui-là, révélait ses plans au gouvernement d'Etat et le trahissait auprès du gouvernement espagnol. La conférence d'Ostende eu lieu: M. Marcy a laissé faire MM. Mason et Buchanan et, à ce moment suprême, le programme révolutionnaire du corps diplomatique, il lui a été facile de désavouer M. Pierce. Il a dû sans doute inquiéter l'Angleterre et la France coalisées, les Etats-Unis et envoyant de l'autre côté de l'Océan une partie de leurs forces et de leurs armées pour aider l'Espagne dans ses injustes prétentions. Quoi qu'il en soit, le président a permis de remettre à M. Soulé des instructions contradictoires à celles que l'ambassadeur avait reçues à Washington. Trompé de maître, le secrétaire d'Etat a triomphé sur tous ses adversaires, et, en prononçant M. Soulé dans la nécessité de demander son rappel, était tout espoir aux partisans de l'annexion.

Ce qui prouve que nous n'aurons pas Cuba, c'est l'envoi de M. Dodge à Madrid a consommé ces manœuvres hypocrites de M. Marcy. On a lu le discours du nouvel ambassadeur; c'est une renonciation complète et solennelle aux plans primitifs du président. Le chef de l'Union parle par la bouche de son ambassadeur et s'engage, pour ainsi dire, à défendre et à protéger Cuba. Les flibustiers n'ont plus rien à espérer, et s'ils se bercent encore de l'illusion que les Etats-Unis achèteraient la colonie espagnole ou obtiendraient, moyennant finance, qu'elle fût déclarée indépendante de la métropole, ceux-là doivent comprendre aujourd'hui que leur rêve ne se réalisera jamais.

Le gouvernement est complet entre les deux pays. Aux gracieuses avances de M. Marcy, le cabinet de Madrid a répondu par d'importantes concessions. Il a transmis aux bâtiments espagnols qui croisent sur les eaux de Cuba l'ordre de respecter les navires américains; il a destitué le gouverneur de Sagua-la-Grande; il a désavoué les fonctionnaires qui avaient opéré la saisie du *Black Warrior* à la Havane, etc., etc. Espagnols et Américains sont donc en ce moment, grâce à M. Marcy, les meilleurs amis du monde. A Madrid, au lieu de M. Soulé, nous avons M. Auguste-César Dodge! Il n'y a donc aucune commotion à craindre de ce côté.

UNE EMEUTE A LONDRES.

Les dernières dépêches nous ont annoncé qu'une émeute avait éclaté à Londres à la suite d'un bill présenté au parlement pour interdire le dimanche, tout trafic et toute vente, même des objets nécessaires à la consommation. Cette mesure frappait principalement les ouvriers qui ne reçoivent leurs gages que le samedi à une heure avancée du soir et qui doivent conséquemment pourvoir à leurs besoins le lendemain, dimanche. Aussi l'émotion a-t-elle été grande dans cette classe importante et nombreuse de la population. Le peuple a voulu manifester son mécontentement et donner à la bourgeoisie aisée ainsi qu'à l'aristocratie une leçon pratique, elle a, sans recourir à la violence employé un moyen à la fois fort ingénieux et fort spirituel qui a eu un plein succès. Les ouvriers ont gagné leur cause. Le *Daily News* raconte ainsi la scène qui a eu lieu dans le Hyde Park:

« Il y a quelques jours, des placards avaient été exposés dans toute la capitale, par lesquels on invitait les classes ouvrières et autres à se rendre dans Hyde Park, le dimanche après-midi, pour y voir comment l'aristocratie observe le sabbath. Plusieurs milliers de personnes, répondant à cet appel, se trouvaient réunies hier dans Hyde Park, entre deux et trois heures. Un grand nombre de policemen étaient aussi dans le Park, mais ils ne gênaient en rien les mouvements des personnes assemblées, et dont la majorité paraissait appartenir aux meilleures classes d'artisans, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. La promenade à cheval de Rotten-row était complètement déserte; mais, peu après trois heures, plusieurs équipages commencèrent à se montrer dans le Drive, courant sur la rive droite de la Serpentine. La foule aussitôt se rangea autour de chaque côté du chemin, depuis le coin d'Achille jusqu'au pont de la Serpentine, et chaque voiture qui passait, était accueillie par des sifflets, des grognements, accompagnés de ces cris: « Allez à l'église! » « Pourquoi ne laissez-vous pas vos gens aller à l'église le dimanche? » etc. ... La plupart des personnes qui se trouvaient en voiture ne se hasardaient pas à faire un second tour de promenade, mais retournaient chez elles immédiatement très émues et probablement très surprises de la manifestation dont elles avaient été l'objet. La foule s'est maintenue jusqu'à près de huit heures. Beaucoup de membres du Parlement ont été témoins de cette scène. »

OHIO.—Les free soilers de l'Ohio, réunis en convention, viennent de désigner comme candidats pour la place de gouverneur, M. S P Chase; pour la place de lieutenant-gouverneur M. T. H. Ford; pour juges de la Cour Suprême MM. C. C. Converse, Jacob Brinkerhoff; pour la place d'auditeur d'Etat, M. F. H. Wright; pour la place de trésorier d'Etat, W. H. Gibson; pour le secrétairerie d'Etat, M. J. H. Baker; pour la place d'avocat général, M. F. B. Kimball.

KANSAS.—La législature du Kansas s'est réunie le 2 de ce mois. M. Thomas Johnson a été élu président du Conseil et M. Richard R. Rees, président par intérim. On pensait que la législature se transporterait le 7 à la Mission Méthodiste pour y tenir sa session.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

NOUVELLES PAR LE CANADA.

Guerre de la Crimée.

BAISSE DANS LES COTONS.

Halifax, 18 juillet—Le steamer *Canada*, parti de Liverpool le 7 de ce mois, vient d'entrer dans notre port. Les nouvelles reçues du théâtre de la guerre par cet arrivage ne sont pas très importantes.

Crimée.

Lord Raglan a été enterré le 3 juillet.

Le bruit s'est répandu que le général Pélissier allait être remplacé. Depuis le 18 juin [illegible] les travaux du siège se sont continués activement. [illegible] contre la Tour Malakoff.

Une batterie française de trente canons était presque terminée vis-à-vis de la baie du Carénage, afin d'occuper les navires russes mouillés dans le port et de les empêcher d'ouvrir le feu contre les colonnes d'attaque des alliés.

Les journaux de Vienne disent que le prince Gortschakoff a demandé vingt-quatre mille hommes de renfort pour défendre Sébastopol.

Baltique.

Une partie de la flotte combinée de la Baltique, composée de cinq ou six vaisseaux, a bombardé pendant huit heures les batteries situées à l'embouchure de la rivière de Narva, sans parvenir à les détruire.

Le 5 juillet, la flotte anglo-française était à la hauteur de Cronstadt.

Angleterre.

M. Malver, membre de la Chambre des Communes, a donné avis d'une motion ayant pour objet de déclarer que la récente démission faite à Vienne par lord John Russell que l'Angleterre n'avait jamais songé à rétablir la nationalité de la Hongrie et de la Pologne. MM. Cobden, Roebuck et d'Israeli ont vivement attaqué lord Russell.

Le nouveau steamer *Persia*, construit par la compagnie Cunard, a été lancé à Greenock.

On a découvert dernièrement à bord du steamer de la malle à Southampton, le secrétaire de légation russe à Lisbonne. Il avait été remplir une mission secrète à Londres et à Paris.

France.

L'Assemblée législative a voté un emprunt de six cent cinquante millions de francs.

Le bruit s'est répandu à Paris que le ministre d'Autriche aurait interrogé l'empereur sur ses intentions à l'égard de l'Espagne.

Espagne.

La révolution carliste n'a pas été réprimée en Espagne. Barcelone est au pouvoir des insurgés. Le ministre espagnol à Paris a eu une entrevue avec l'empereur, et celui-ci lui a déclaré qu'il était résolu d'intervenir à main armée en faveur de la reine Isabel si on cherchait à renverser celle-ci du trône.

Prusse.

Le roi se rétablissait aux dernières dates.

Marché de Liverpool.

Les dernières nouvelles des Etats-Unis ont réagi d'une manière fâcheuse sur le marché aux cotons de Liverpool qui a fléchi d'un 1/8 d. par livre. Il s'est vendu dans la semaine 35,000 balles. On cotait le dernier jour: fair Orleans, 7 1/8; middling Orleans, 6 3/8 d; fair Uplands, 7 d; middling Uplands 6 1/4.

Le blé a fléchi de 1 sh. 6 d. à 2 sh. le quarter. Le marché a formé aux cotes suivantes: farines de l'Ohio de 42 sh. 6 d. le quarter.

La graisse a éprouvé une hausse de 1 sh. 6 d. les cent livres: il s'est fait des ventes à 53 et 54 sh.

Les consolidés ont fermé à 91 1/4. L'argent s'obtenait facilement. Rien de nouveau dans les affaires américaines.

Marché de Londres.

Le café et le sucre étaient fermes à Londres, mais les céréales languissantes avec une tendance à la baisse. La graisse avait éprouvé une hausse et se vendait rapidement à 53 et 54 sh. les 100 livres. Il y avait dans les fers de fortes demandes aux anciennes cotes.

L'Expédition Kinney.

New-York, 18 juillet—La goélette *Emma*, ayant à bord le colonel Kinney et ses compagnons d'armes, a fait naufrage à la hauteur de Caicos Reef. Tout le monde s'est sauvé. Le colonel était aux îles Turques et cherchait un autre navire qui put le transporter lui et les siens au Nicaragua.

Vicksburg, 20 juillet—Le steamer Henry Chouteau a passé ici hier, à 9 heures de l'après-midi, descendant; le Niagara à 3, le Walsh à 4 et le *Princess* à 5 heures de l'après-midi—allant à la Nouvelle-Orléans.

Un nommé Horne, qui a assassiné un homme au Texas, nommé Edwards, en avril dernier, a été arrêté ici aujourd'hui.

CONCERT AU LAC.—L'orchestre de Lehmann exécutera ce soir, au concert de l'Hôtel Washington, l'ouverture de *Missolonghi*, l'ouverture de la *Dame Blanche*, *Amérika* (quadrille), le *Bouquet de Camelia* (valse nouvelle), le *Jasmin blanc* et la *Tulippe*. Le *Jasmin blanc* est une mazurka de Lehmann et la *Tulippe* une polka de même auteur.

En cas de pluie, un avis affiché au dépôt du chemin de fer annoncera si le concert aura ou n'aura pas lieu.

Le prix de la place dans les omnibus qui stationnent le soir au dépôt de railway pour ramener en ville les promeneurs du lac est maintenant de 10 cents.

AUX DAMES.—Nous appelons l'attention de nos lectrices sur l'avis publié aujourd'hui par la maison Paya. *Le Messager des Dames et des Demoiselles*, dont ces messieurs viennent d'être nommés les agents généraux pour la Louisiane, est une des meilleures parmi les revues élégantes consacrées aux dames. Elle paraît depuis le 15 octobre 1854, et déjà son plus succès est assuré. Par son luxe typographique, par le goût artistique qui l'inspire, par l'excellence de la rédaction,—ce nouveau venu est un très digne de patronage qu'il ambitionne et qu'il a obtenu. Le nom de son fondateur, L. Desnoyers, était déjà une garantie: il s'est en outre assuré dans la collaboration effective des illustrations littéraires et artistiques de l'époque. Nous citerons entre autres, parmi les littérateurs, E. Berthet, A. Dumas père et fils, T. Gautier, L. Gozlan, J. Janin, A. Karr, A. Maquet, Méry, Scribe, Eug. Sue; Mmes L. Belloc, L. Collet, E. de Girardin, A. de Ségalas; et pour la partie musicale,—Adam, Auber, Halévy, Hertz, Massé, Meyerbeer, Thomas, etc.

La Revue des Modes est due à la plume de Mme de Fourcy; *La Chronique* du mois est racontée par Mme la vicomtesse de Subran. C'est un tout complet et charmant. Le prix de l'abonnement est modéré.

CHRONIQUE LOCALE.

ECOLES PUBLIQUES DU TROISIEME DISTRICT.—Les professeurs qui suivent et dont les noms ont été nommés mercredi dernier, par le Bureau des Ecoles publiques du Troisième District:

Ecole supérieure des garçons:—John C. Douglas, principal; [illegible]

Ecole supérieure des demoiselles:—Mlle E. Martin, principale; [illegible]

[illegible]

Ecole de Mittelberg:—Mme Jenkins, principale.

Ecole Mamzelt:—M. Jenkins, principal.

HOPITAL DE CHARITE.—Nous publions plus bas le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirant hier, 20 du courant, à 6 heures de l'après-midi:

Admis	316
Renvoyés guéris	294
Morts	46
Malades en traitement	624

[illegible]

Décès [illegible] le comte de M. [illegible]

[illegible]

CINCINNATI.—Il n'est pas encore intervenu de décision dans le procès intenté au consul anglais, à Cincinnati, pour avoir enrôlé des recrues pour la légion étrangère. Son défenseur a fait valoir que l'arrestation était illégale, parce qu'elle avait été faite dans la maison de l'inculpé contrairement au droit des gens; il a prétendu, de plus, que, pour qu'il y ait crime, il faut que le recrutement se soit fait ici. L'avocat de district a demandé que le consul soit placé sous caution, mais le cour a décidé autrement. Le procès des autres inculpés aura lieu demain.

Le général Sargent a adressé une demande formelle à toutes les compagnies irlandaises de la milice pour qu'elles aient à délivrer leurs armes, leurs fournitures et leurs équipements; une seule compagnie ayant obéi à cet ordre, le général a ordonné au shérif de s'emparer des équipements des autres compagnies; ce qui fut exécuté. Une demande analogue sera également adressée aux compagnies allemandes.

LE TELEGRAPHE TRANSATLANTIQUE.—Un nouveau pas très important va s'effectuer dans l'espace de peu de semaines, pour l'établissement de la communication électrique entre l'Amérique et l'Europe. On embarque en ce moment à Greenwich, à bord du steamer L. Bryant, le câble sous-marin destiné à relier le cap de l'île Breton avec Terre-Neuve. Ce câble, qui a été fabriqué dans les ateliers de MM. Kuper et Cie, aura posé et fonctionnera dans moins de deux mois. Sa longueur est de 74 milles, il pèse 400 tonneaux, et renferme trois fils conducteurs. L'opération est confiée à M. Canning, un des ingénieurs de la maison Kuper, qui a dirigé l'immersion de la ligne méditerranéenne entre la Spezzia, la Corse et la Sardaigne.

STATISTIQUE CRIMINELLE.—Nous trouvons dans un journal de San Francisco cette curieuse statistique:

Tués en Californie pendant les quatre premiers mois de cette année, dans des rixes ou autrement,

Tués en Californie pendant les quatre premiers mois de cette année, dans des rixes ou autrement	199
Pendus par le shérif	2
Pendus par la multitude	24
Convaincus de meurtre	8

TRAITEMENT BARBARE.—Les journaux de Baltimore contiennent les détails d'une affreuse punition militaire qui a eu, dit-on, le fort Mac-Henry pour théâtre. Un soldat, Saxon de naissance, nommé Louis Loup, vétéran des guerres du Mexique et de Floride dans lesquelles il avait fidèlement servi les Etats-Unis, a été si cruellement fouetté et battu, qu'il en est mort—mort attaché à un mât, et avec un bâton fixé entre les dents pour empêcher ses cris! La seule faute était d'être ivre.

Si ce rapport est exact, et que le fait soit prouvé, il est à espérer que l'autorité militaire fera une justice exemplaire du brutal sergent Morren, qui a déshonoré l'armée à laquelle il appartient par une barbarie si contraire à tous les sentiments humains.

Excès commis à Kertch.

Le *Times* de Londres a donné connaissance des excès commis par les traînards à la suite de l'occupation de Kertch par les alliés. Les quelques détachements restés en ville ont été impuissants à réprimer des désordres qui tachaient si malheureusement leur triomphe. Voici quelques extraits de la correspondance du *Times*:

......Bientôt des traînards de l'armée restés en route pendant la marche de la veille, se joignirent à eux, et le pillage devenant général, commencèrent les plus terribles excès. Les désastres et des crimes plus hideux s'ajoutèrent aux dévastations. Un de ces misérables fut frappé d'une balle au moment qu'il descendait la rue, brandissant un sabre dégouttant du sang d'un enfant qu'il avait tué. D'autres furent frappés au moment où ils commettaient d'horribles outrages.

A la fin on parvint au moins à faire respecter la vie humaine, mais le pillage alla son train. Un des plus excès de ce genre, le plus regrettable est celui dont le Musée de Kertch a été l'objet.

Le gouvernement russe y avait réuni toutes les antiquités si nombreuses et si intéressantes de la Tauride, obtenues depuis Theos et Iphigénie jusqu'à Mithridate, le dernier de ses rois. La, de les portiques, des tablettes brisées, ornées de caractères grecs, des stylobates renversés frappent vos regards, et sur le plancheau de la porte un Français ou un Russe, indigné de tout de profanations, a écrit ces lignes, imprudemment scrupuleuses:

« Ils entrent dans ce temple où reposent les souvenirs des siècles passés, j'ai reconnu les pieds d'une invasion de Vandales. Hélas! Français ou Anglais, faites la guerre à la Russie, mais ne la faites pas à l'histoire. Si vous êtes les protecteurs d'autre nations civilisées, ne faites pas la guerre de barbares. »

On ne peut se faire une idée de l'intérieur du Musée. [illegible]

[illegible]

Après le Musée, l'habitation du gouverneur est ce qui a le plus souffert le pillage. [illegible]

[illegible]

JOUEURS D'ECHECS.—On écrit de Paris:

« Pendant quinze jours, le Cercle des Echecs a été favorisé de brillantes parties, entre M. de Saint-Amant et M. O. Sullivan, de New-York. Notre premier joueur avait déjà un l'avantage de se mesurer avec le citoyen américain sur la terre même de la république des Etats-Unis, et il l'avait déjà signalé depuis plusieurs années, comme un des meilleurs joueurs d'échecs des deux Amériques, à côté de MM. Stanley, Rousseau et Morton.

« La lutte ici s'est engagée à but. Deux parties et quelques fois trois étaient jouées à chaque séance. En résumé, sur 27 parties, 3 ont été remises, M. Sullivan en a gagné 3 et M. de Saint-Amant a gagné les 21 autres. Ce sont des proportions qu'il pouvait estimer les forces respectives des deux champions à « pions et deux traits. » M. Sullivan doit reprendre son poste de ministre résident de Washington à Lisbonne. »

NOS COMPATRIOTES LOUISIANAIS.
Robert sur Cavelier de La Salle.

Aussitôt que sur les rapports du Père Marquette on eut certain que le grand fleuve Meschacébé se déchargeait dans le golfe du Mexique, il devenait nécessaire d'en prendre possession au nom de la France, et d'y fonder des établissements. [illegible]

[illegible]

Un chevalier se présente: Robert Cavelier de La Salle, natif de Rouen dans la haute-Normandie. [illegible]

[illegible]

Villiers comme Adélie avait joué le premier rôle parmi les héros. Il était prévu, le simple laï vu; mais il l'était pour lui dégât de Adélie n'avait pas [illegible] le tyran Villiers.

La France, sous Louis XIV, a tout perdu dans l'Amérique du Nord; elle a tout cédé. On ne trouve aucune trace dans le Musée de Versailles qui représente les bandes des chevaliers français au Canada ou en Louisiane. La race anglo-saxonne a été plus attentive, plus sérieuse. Le Musée de l'Illinois de La Salle est à Washington City, au Capitole. Le jour n'est pas éloigné où la Louisiane, une de nos fécondes provinces de l'ancien monde, sera la plus grande des nations américaines. [illegible]

[illegible]

Heureux Texiens, qui possédez, qui jouissez du patrimoine de l'illustre Cavalier de La Salle, un jour le sac de la charrue ou la hache du bûcheron découvrira ces restes précieux! Vous leur rendrez les premiers honneurs funèbres; vous êtes destinés à les porter à la Nouvelle-Orléans, cette métropole des Etats de l'Ouest. Quel jour de bonheur et de triomphe, lorsqu'on annoncera cette grande nouvelle! [illegible]

Noble n'a plus que le chevalier du Christ; la France a un peuple, son verbe, son âme.

L'idée!

Voyez la simple nous le nom de commune.

Commune, c'est à dire droit du peuple, démocratie, liberté.

O mon père! les hommes croient qu'ils aient les idées, tandis qu'au contraire c'est l'idée qui eue les hommes.

Ecoutez-moi, mon père, car c'est au moment où vous apportez votre vie à votre croyance qu'il faut faire la lumière autour de cette croyance, pour que vous voyiez bien si le flambeau allumé par vous vous a conduit où vous vouliez aller.

—J'écoute, répondit le condamné en appuyant sa main sur son front comme pour l'empêcher d'éclater devant la Minerve qu'il sentait s'agiter tout armée sous la voûte de son cerveau.

Les événements diffèrent, continua le moine, mais l'idée est la même.

Après la Commune, viennent les *Pastoureaux*, après les Pastoureaux vient la *Jacquerie*, après la Jacquerie viennent les *Maillotins*, après les Maillotins vient la *Guerre du bien-public*, après la Guerre du bien-public, la *Ligue*, après la Ligue, la *Fronde*, après la Fronde, la *Révolution française*.

Eh bien! mon père, toutes ces révoltes, qu'elles s'appellent Commune, Pastoureaux, Jacquerie, Maillotins, Guerre du bien-public, Ligue, Fronde, Révolution, c'est l'idée toujours, l'idée qui se transforme, mais qui, à chaque transformation, grandit.

La goutte de sang qui tombe de la langue du premier homme qui crie: *Commune*, sur la place publique de Cambrai, et à qui un coupe la langue comme à un blasphémateur, cette goutte de sang, c'est la source de la démocratie.

Source d'abord, puis ruisseau, puis torrent, puis rivière, puis fleuve, puis lac, puis Océan.

Maintenant, mon père, voyons naviguer sur cet Océan ce pilote, élu de Seigneur, qu'on appelle Napoléon le Grand!

Le condamné qui n'avait jamais entendu de semblables paroles, se recueillit et écouta.

Le moine continua en ces termes:

(*A continuer.*)

Un antidote de fiole

Est la plus commune et la plus dangereuse que connaissent les médecins américains. Elle attirait, depuis nombre d'années, l'attention de la Faculté, qui n'a rien pu faire tant que le Dr McLane n'a pas commencé son grand remède. Des milliers de personnes avaient succombé à ce fléau, et aujourd'hui, bien que des milliers soient peut-être destinées à en être atteintes, la médecine peut la vaincre, grâce aux recherches du Dr McLane. Les propriétaires des pilules contre la maladie de foie sont convaincus qu'ils offrent au public un remède éprouvé qui a toujours réussi. Ces incomparables pilules sont à vendre par SCOVIL & MEAD, No 111, rue de Chartres.

Agence générale pour la vente en gros dans le Sud. On peut leur transmettre les ordres. A vendre également par les droguistes. 21 juillet—6f

Célèbre eau-de-vie au gingembre, de Gatherwood.

CETTE excellente liqueur, qui renferme toutes les vertus tonifiantes et aromatiques du gingembre de la Jamaïque, jointes à une excellente eau-de-vie et qui est devenue une boisson favorite dans toutes les parties du pays en été, est offerte au marché pour la première fois.

La Faculté la recommande, parle avec éloge du gingembre comme un agréable stimulant qui n'irrite pas, et ceux qui ont usé ces effets hygiéniques ont vouées à une fois.

L'eau-de-vie de gingembre surpasse toutes les préparations de ce genre et on en fait partout la plus grande éloge.

A vendre, par GATHERWOOD & ELMORE, Dépôt—Sm [illegible]

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE VII.

L'IDÉE ET L'HOMME.

M. Sarranti montra un tabouret à l'abbé Dominique, et avec un reste d'agitation trois ou quatre tours dans l'étroite cellule; puis, ayant apporté un tabouret près de son fils, et s'étant assis lui-même, il recueillit ses esprits et parla ainsi au jeune moine, qui l'écoutait la tête basse et le cœur serré:

—Mon fils, avec le regret de nous séparer, il me reste, au moment de mourir, une sorte de repentir, ou plutôt de crainte d'avoir mal employé ma vie.

—Oh! mon père! s'écria Dominique en relevant la tête et en essayant de prendre les mains de son père, que celui-ci retira, moins par un mouvement de froideur, que, au contraire, pour ne pas donner à son fils cette prise magnétique sur lui.

Sarranti reprit:

—Et, en effet, écoutez-moi bien, Dominique, et jugez-moi.

—Mon père!

—Jugez-moi, je le répète. A votre avis, car je me plais à le dire, mon fils, vous êtes une âme de haute moralité, à votre avis, ai-je bien ou mal employé l'intelligence que Dieu m'avait donnée pour être utile aux autres? Parlez, je doute, écoutez-moi, et il me semble que cette intelligence m'ait jamais servi de ma propre enfance qu'au contraire Dieu m'avait permis de m'y faire une [illegible]

—Oh! mon noble père! s'écrie le moine relevant la tête et fixant un œil ardent sur M. Sarranti.

—Ecoutez-moi, mon fils, laissez-le prononcer. Et bien, j'ai, comme je vous le disais, un moment de doute où je craine de m'être trompé de chemin. Sur le point de quitter ce monde, je me suis demandé, en conscience, si j'ai été le plus à la faire devant vous. Croyez-vous, Dominique, que cette énergie que j'avais en moi eût pu être mieux employée? Ai-je fait le meilleur usage que je pouvais faire des facultés dont Dieu m'avait doué, et m'étant proposé une tâche, l'ai-je bien accomplie?

Répondez-moi, Dominique.

Pour la seconde fois, Dominique se laissa glisser aux genoux de son père.

—Mon noble père, dit-il, je ne connais pas sous le ciel un homme qui ait plus loyalement et plus désintéressement dépensé ses forces au service d'une cause qui lui semblait juste et qu'il croyait sainte. Je ne connais pas une vie plus noble, plus pleine, plus haute que votre probité, de dévouement. Votre noble père, vous avez accompli votre tâche, et pour que le reste de votre vie l'être imposée, et, en tout cas, assez rendu à l'homme la part de témoignage matériel que votre vie ne vous quitte pas sous ma sublime abnégation.

—Merci, Dominique, répondit M. Sarranti, et quelque chose me console de la mort, c'est la pensée que mon fils à le droit d'être fier de son nom. Je vous quitterai donc, mon seul et unique enfant, sans remords, sans regrets. Et pourtant j'avais encore de forces au service de la patrie; j'étais à peine—il me semble cela à mille aujourd'hui—j'étais à peine à la moitié de ma tâche, et je croyais entrevoir—dans un lointain obscur, mais qui cependant il me serait possible d'atteindre—je croyais entrevoir un rayon lumineux d'une vie meilleure, quoique cette ombre à délivrance de mon pays, et qui, peut-être à la suite de la délivrance de mon pays, l'affranchissement des nations.

—Ah! mon père, s'écrie l'abbé, ne le perdez point de vue, je vous en supplie, ce rayon lumineux; car ici sur la colonne de feu qui doit conduire la France à la terre promise. Mon père, écoutez-moi, et que Dieu mette la persuasion dans la bouche de son humble ministre.

M. Sarranti passa la main sur son front comme pour le dégager des nuages matériels qui pouvaient obscurcir sa pensée, et empêcher la parole de son fils d'arriver jusqu'à son esprit.

—Ecoutez-moi, mon père; vous avez, d'un seul mot éclairé tout à l'heure la question sociale laquelle les hommes généreux, quels qu'ils soient, devouent leur vie; vous avez dit: *L'homme et l'idée*.

M. Sarranti, les yeux fixés sur Dominique, fit un signe d'assentiment.

—*L'homme et l'idée*, tout est là, mon père. L'homme, dans son orgueil, croit être le maître de l'idée tandis que, au contraire, l'idée est la maîtresse de l'homme. L'idée, ô mon père, est la fille de Dieu, et Dieu lui a donné, pour accomplir son œuvre immense, les hommes comme des instruments.

Ecoutez bien ceci. Parfois, je deviens obscur.

A travers la période des temps, un seul soleil rayonne, éclairant les hommes qui en ont fait leur Dieu.

Voyez-le naître où naît le jour; là où est l'idée est la lumière: dans tout le reste est la nuit.

Lorsque l'idée apparut au-dessus du Gange et se leva derrière la chaîne de l'Himalaya, éclairant cette civilisation primitive dont nous n'avons conservé que des traditions, ces villes dont nous ne connaissons plus que les ruines, ces fameux rayonnèrent autour d'elle, et éclairèrent non seulement l'Inde, mais les nations voisines.

Seulement, l'intensité de la lumière était là où était l'idée.

L'Egypte, l'Arabie et la Perse; étaient dans la demi-teinte, le reste du monde dans l'obscurité, Athènes, Rome, Carthage, Cordoue, Florence et Paris, ces foyers à venir, ces phares futurs, n'étaient pas encore sortis de terre, et l'on ignorait jusqu'à leur nom.

L'Inde accomplit son œuvre de civilisation patriarcale. Cette mère du genre humain, qui avait pris pour symbole la vache aux intarissables mamelles, passe le sceptre à l'Egypte, à ses quarante dômes, à ses trois cents trente rois, à ses vingt-six dynasties. On ne sait pas ce qu'avait duré l'Inde, l'Egypte dura trois mille ans.

Elle enfanta la Grèce.

Après le gouvernement patriarcal, le gouvernement théocratique, le gouvernement républicain.

La société antique était arrivée à la perfection païenne.

Puis vint Rome.

Rome, la ville privilégiée, où l'idée devait se faire homme et régner sur l'avenir.

—Mon père, laissons-nous tous les deux, je vais prononcer le nom de ce jeune qui mourut, non seulement pour les peuples qui devaient marcher après lui, mais encore pour les coupables. Je vous parle, je vais prononcer le nom du Christ.

Sarranti baissa la tête; Dominique se signa.

—Mon père, continua le moine, au moment où le juste père est devenu [illegible], le tonnerre gronda, le voile du temple se déchira, la terre s'entrouvrit.

Cette secousse qui alla d'un pôle à l'autre fut l'abîme qui sépara le monde ancien du monde nouveau.

Tout était à recommencer, tout était à refaire; ce n'était que Dieu, l'infinie, n'était trouvé. [illegible]

L'idée avait eu avant Jésus-Christ son nom antique: la Civilisation.

Elle eut après Jésus-Christ son nom moderne: la Liberté.

Dans le monde païen, la liberté n'était qu'un accessoire à la civilisation.

Voyez l'Inde, voyez l'Egypte, voyez l'Arabie, voyez la Perse, voyez la Grèce, voyez Rome.

Dans le monde chrétien, il n'y a pas de civilisation sans la liberté!

Voyez tomber Rome, voyez tomber Carthage, voyez tomber Grenade, voyez naître la Venise.

—Mon fils, demanda Sarranti avec une espèce de doute, le Vatican est-il bien le temple de la Liberté?

—Il le fut du moins jusqu'à Grégoire VII. Ah! mon père, c'est ici qu'il faut de nouveau séparer l'homme de l'idée, l'idée qui échappe aux mains du pape, passe aux mains du roi Louis-le-Gros qui achève ce que Grégoire VII a commencé.

La France va remplacer Rome.

C'est dans cette France, qui balbutie à peine le mot commune, c'est dans cette France, dont la langue se forme, dans laquelle le carrolingien devient étoile à une heure, c'est dans cette France que se développent comme les dogmes du monde.

ATTENTION.

L'attention du commerce de la ville et de la campagne est appelée sur la vente de 150 colis et lots de marchandises sèches récemment importées. La vente a lieu aujourd'hui, à 10 heures, par Vincent & Co, à leur magasin d'encan, No 38, rue de la Douane.

Dixième Grand Concert Militaire ET INSTRUMENTAL AU JARDIN TIVOLI, PROMENADE CARONDELET. LUNDI 23 JUILLET 1855.

—PROGRAMME—

1re PARTIE.

1—Grande marche pour instruments en cuivre — Bellini.
2—Chœur de l'opéra Pirate, pour instruments en cuivre — Bellini.
3—Gallop "La Tivoli", musique militaire — Schoenemann.
4—Grand pot-pourri "le Rêveur", musique militaire — Gruced.

2me PARTIE.

5—Ouverture de la Dame Blanche — Boyeldieu.
6—Valse favorite, pour instruments à cordes — Bereshurdt.
7—Grand solo, pour violon, exécuté par L. Reichold — Meissden.
8—Grande polka de "Les Filles de marbre", arrangée par — Lehmann.

Le concert commencera à 8 heures du soir.

Prix d'entrée: 25 cts pour les Messieurs; les dames ne paieront rien. 21 juillet—3f

Vente d'un fort stock d'Etoffes, robes, autre robes—Modes de Paris Et Broderies françaises et anglaises.

D. P. SCANLAN & Co., Nos 13 & 14, rue de Chartres.

Etant décidés à clore leurs affaires cette saison, vendront, à partir de lundi 16 juillet, leur stock de marchandises riches, tout à fait nouvelles et importées par eux-mêmes, à meilleur marché que par le passé. 15 jt—3f

LA CANNE A SUCRE A LA LOUISIANE, Sa nature, sa constitution, ses produits. Ou recherches chimiques sur toutes les substances que la canne à sucre renferme.

TEL est le titre d'un ouvrage dont la première partie doit être publiée à la Nlle-Orléans avant la fin de l'année 1855.

Dans cet ouvrage, qui est entièrement neuf, l'auteur traitera de tous les appareils à sucre, du vieux système et des systèmes nouveaux; de tous les procédés de fabrication connus jusqu'à ce jour; du vide, du noir animal, de l'emploi du bioxide de soude, etc. L'auteur offre son ouvrage à MM. les planteurs PAR SOUSCRIPTION.

Si le 15 de septembre prochain le nombre des souscripteurs est suffisant pour couvrir les frais d'impression et d'édition, la première partie de l'ouvrage sera mise sous presse et paraîtra le 1er de novembre 1855.

Cet ouvrage ne devait être tiré que pour les souscripteurs seulement, on le trouvera pas dans le commerce ou la boutique; l'auteur en fixant l'engagement formel d'avance.

MM. les planteurs qui ne demeurent pas à la Nlle-Orléans, pourront faire connaître par leur agent, résidant en ville.

En souscrivant à la première partie, on souscrit également à la seconde, qui ne paraîtra qu'en 1856.

Les deux parties de cet ouvrage étant réunies, formeront un beau volume in-8° de plus de 500 pages, avec figures, pour l'intelligence du texte, toutes les fois que le sujet l'exigera.

Chaque livraison sera payable en la retirant.

Le prix de chaque livraison est fixé à $4.

A partir d'aujourd'hui, la maison Victor Hébert & Co, libraires, rue de Chartres, 140, est seule chargée de recevoir les noms des souscripteurs.

Si au 15 septembre, le nombre des souscripteurs n'était pas suffisant pour couvrir les frais d'édition, l'ouvrage ne paraîtrait pas. 19 juil—1m v et camp — J. B. AVEQUIN.

Demande de Nourrice.

ON demande une nourrice. Une femme de la campagne serait préférée. Inutile de se présenter sans bonnes références. S'adresser à Mme Bonnet, rue de Maine, entre Bourbon et Royale. 10 juillet—3f

POUR CAUSE DE DEPART. A vendre DANS LA PAROISSE DE TERREBONNE, DISTRICT DE TCHACAHOULA,

UNE JOLIE TERRE, richement boisée, et en culture, situé sur le bayou Black, près de Tigrevillle, [illegible] arpents face de ce bayou, et 40 de profondeur, à [illegible] moyennant TROIS MILLE PIASTRES, payables, savoir:

Un tiers au 1er septembre 1855
Un tiers au 1er mars 1856
Et Un tiers au 1er mars 1857

Références:

1º—à la Nouvelle-Orléans—J. P. Sarrante, rue Condé No 66.
2º—M. Bach, avocat à Thibodeauxville, premier chevalier et possesseur des titres.
3º—Ondesime Aycock, habitant, ou Tchacahoula, qui donnera tous les renseignements désirables, et qui recevra les offres, à la Nouvelle-Orléans.

S'adresser, pour conclure, à Alfred Rougeau, à la Grande Pointe, paroisse St Jacques. 13 juil—1f

Vacances.

M. J. GUILLET, depuis deux ans professeur de français dans l'Ecole supérieure des demoiselles du second district, a l'honneur d'informer le public qu'il donnera des leçons de français pendant les vacances. [illegible]

S'adresser au bureau de l'Abeille, ou chez M. G. [illegible], rue du Camp. 14 juil—1f

LE soussigné, partant pour France, prévient le public que M. E. GILLY est chargé de ses procurations. F. ROUSSEAU.

CHAMPAGNE—en caisses [illegible] V & E MAIGNAN, 85 & 87, rue St Louis

CAPSULES à bouteilles—10 caisses capsules en étain [illegible] V & E MAIGNAN, 85 & 87, rue St Louis

HUILE d'olive—120 caisses de 12 bouteilles [illegible] V & E MAIGNAN, 85 & 87, rue St Louis

DIVERS—400 barils de vin de divers qualités, 100 barriques de brandy, bordeaux, champagne, etc. V & E MAIGNAN, 85 & 87, rue St Louis

POUR SALAISON—[illegible] V & E MAIGNAN.

EAU DE VIE—10 quarts vieux cognac Otard-Dupuy & Co [illegible] V & E MAIGNAN, 85 & 87, rue St Louis

FRUITS à l'eau de vie—[illegible] V & E MAIGNAN.

VINS DE CHAMPAGNE—100 paniers de 12 bouteilles [illegible] V & E MAIGNAN, 85 & 87, rue St Louis

LIQUEURS—400 paniers assortis [illegible] V & E MAIGNAN, 85 & 87, rue St Louis

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés: 300 barriques vin blanc Haut-Sauternes; [illegible] G. CAVAROC & Co., No 144, rue Royale.

EN MAGASIN et sous les clefs de la Douane: [illegible] G. CAVAROC & Co.

AU DRAWBACK—1600 caisses vin rouge [illegible] G. CAVAROC & Co., 144, rue Royale.

REÇU par le navire Coloise, venant de Havre: [illegible] J. M. GURIAN, 25, rue Toulouse.

EN MAGASIN—[illegible] J. M. GURIAN, 25, rue Toulouse.

REÇU par les navires Coosha, et Alesta, [illegible] LOUIS DUCOURNAU, 83, rue de Chartres.

SARDINES à l'huile [illegible] V & E MAIGNAN.

CETTE liqueur [illegible] A. D. DOSICOURT, W. G. & G. CLAIBORNE, O. CHABRELLE.

Ale d'Ecosse, de Younger. ALE [illegible] J. T. DE EGANA.

A LOUER. [illegible] G. CAVAROC & Co., 144, rue Royale.

[illegible]

CANDIDATS.

Tout avis de candidature devra invariablement être payé d'avance.

M. H. KEARNEY est candidat à la place de Juge de la Deuxième Cour de District, pour remplir la vacance occasionnée par la démission de l'honorable J. N. Lea.—L'élection aura lieu le 13 août 1855.

Le soussigné, [illegible] candidat à la place de Troisième Juge de Paix. L'élection a lieu le 3 novembre prochain. RICHD. RICHARDSON.

Nous sommes autorisés à annoncer que l'honorable H. MARRIOTT est candidat pour Greffier de la Deuxième Cour de District.

HOTEL WASHINGTON, AU LAC. Grands Concerts d'été, Par LEHMANN. Les Mardis, Jeudis et Samedis de chaque semaine.

Prix d'admission — 25 cents.

On commencera à 7 heures précises. Les trains à vapeur continueront leur service jusqu'à une heure après la fin du concert. Des omnibus stationneront au dépôt du chemin de fer à l'arrivée des trains de 8 heures 1/2 et de 10 heures 1/2. Ils iront jusqu'à la Place Lafayette. Prix de passage dans les omnibus, 10 cents.

M. R. J. BLACHE est intéressé dans notre maison à partir de ce jour. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1855. 3 juil—1f — BLACHE & LEAUMONT.

Protection sûre. Coffres-forts.

DES milliers, des dizaines et même des centaines de milliers de piastres mises à l'abri en dépôt sont aujourd'hui dans des coffres-forts. [illegible]

[illegible]

A M. Isaac Bridge. [illegible] Nlle-Orléans, 23 avril 1855.

[illegible] W. H. BARLOW & Co.

[illegible] ISAAC BRIDGE.

A vendre. UNE jeune mulâtresse de 14 ans [illegible]

[illegible] E. DECHAMPS, 61, rue St Louis.

A VENDRE par le soussigné: [illegible] E. J. HART & Co.

[illegible] E. J. HART & Co., 77 et 79 Tchoupitoulas.

POMMES de terre [illegible]

OIGNONS—[illegible]

FARINE [illegible] DONNELLY, ELZEA & Co.

VAN—VAN— [illegible] HENRY WALTON.

50 [illegible] LARATA, GARDOLFO & Co.

500 [illegible] LARATA, GARDOLFO & Co.

HUILE—HUILE.

A VENDRE [illegible] JEAN PIRON.

VIN DE CHAMPAGNE—[illegible] FREAU & COUTURIE.

TABAC EN FEUILLE.—200 balles excellent Vuelta Abajo, pour capes et tripes; [illegible] ANTe COSTA, 16, rue de la Douane.

CIGARES—300,000 cigares de la Havane des meilleures marques [illegible] ANTe COSTA, 16, rue de la Douane.

BANANES—[illegible] ANTe COSTA, 16, rue de la Douane.

GUAYAVE—[illegible] ANTe COSTA, 16, rue de la Douane.

PATES POUR LIQUEURS—[illegible] ANTe COSTA.

PIMENT—10 sacs piment rouge, à vendre par ANTe COSTA, 16, rue de la Douane.

PAPIER pour lithographie [illegible] ANTe COSTA, 16, rue de la Douane.

A VENDRE. UNE NEGRESSE de 30 ans, cuisinière et [illegible] E. GERARD & Co., 46, Carondelet.

56, Rue de Chartres. 56. LIQUIDATION. M. Vve BESSY [illegible]

BRODERIES, DENTELLES, &c. &c. Magasin à bon marché DE MARSY, 186 RUE DU CAMP 186

[illegible] BORAGE MARSY.

Goutte et Rhumatisme. Liqueur et pilules curatives et préventives de la Goutte et du Rhumatisme, DU Dr LAVILLE.

[illegible] EDOUARD GUILLOT, Dépositaire, 180, rue Royale.

EN magasin et à vendre par le soussigné: [illegible] PAUL LACROIX, 12 Toulouse.

Aux domestiques.

ON demande immédiatement chez le professeur BRUTE, No 13 rue St Charles, plusieurs domestiques françaises ou créoles, dont le simple idée étre d'enseignement, pendant quelques heures, une conversation facile en français avec les élèves.

Pas de domestiques au-dessous de 14 ans ne seront acceptées.

On demande aussi une demoiselle espagnole parlant un peu le français.

La place est permanente avec bon salaire. 7 juil—1f

COLLEGE DE ST JOSEPH, BARDSTOWN, Ky.

UN professeur de ce collège se trouve maintenant dans le Sud et partira pour Bardstown, avec les élèves, vers le 15 août, de la ville et de la côte. Les parents ou tuteurs qui désirent envoyer leurs enfants, la session prochaine, à l'institution, feront bien de les envoyer à cette époque.

Conditions:

Enseignement, nourriture, logement et blanchissage — $160
A payer, en entrant — 15

Pour le prospectus, s'adresser à J. B. Byrne, No 66 rue du Camp, à MM. Brown, Johnson & Co, No 20, rue du Camp, ou à M. Hill au coin des rues Commune et Baronne. 17 juil—1m, vll &camp

A LOUER.

Un magnifique MAGASIN en briques, avec comptoir, rayons, vitrines et autres, hauteur de 79 pieds de long sur 30 de large; on peut le diviser en deux parties, tenir les marchandises sèches d'un bout et grosseries de l'autre.

Il est très avantageusement situé et bien connu comme quartier Levée et Canal, à Napoléonville, paroisse Assomption.

Une personne intelligente peut y faire de brillantes affaires. Pour renseignements et conditions, s'adresser à F. P. Boitelle, demeurant au dessus du magasin ci-dessus désigné, à Napoléonville. 7 juil—20f v et camp

Ecriture et Tenue des Livres.

De nouvelles classes seront ouvertes, cette semaine au No 166, rue du Canal—Académie de Dolbear, 166, rue du Canal—Ceux qui veulent profiter de la saison des affaires ou des vacances pour acquérir une belle écriture et une connaissance parfaite de la tenue des livres feront bien de s'adresser immédiatement. Il y a des leçons spéciales pour les dames, les messieurs et les enfants. RUFUS DOLBEAR. 16juil — No 166 rue du Canal

Dissolution de société.

LA société de commerce qui a existé entre les soussignés, sous la raison de CAVELIER & MAXENT, a été dissoute d'un commun accord le 1er juillet courant, et le sieur L. F. Maxent reste seul chargé de la liquidation des affaires de la dite société.

Nouvelle Orléans, le 7 juillet 1855. ADR. Z. CAVELIER, L. F. MAXENT. 9 juil—1m

AVIS.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il continuera les affaires de commission et d'importation de vins de bordeaux, comme par le passé, pour son propre compte et en son nom seulement. L. F. MAXENT, 9 juil—1m — No 50 rue Toulouse

EN débarquement du navire Morétto, de Bordeaux; 60 barriques vin rouge, 219 caisses do C. C. 1841, 44, 46 et 48, 24 do vin blanc Barsac 1847. A vendre par L. F. MAXENT, 14 juil — 50, rue Toulouse

Demande d'une cuisinière.

UNE bonne cuisinière blanche ou de couleur trouvera une place en s'adressant au bureau du journal. 9juil—

BEURRE DE GOSHEN—50 firquins de choix à vendre par J. H. MARES, 76 et 78 rue Magazine. 16 juillet.

Résidence à vendre à la Baie St. Louis.

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, convenant à une famille [illegible] M. Guérin, à Bali.

Un terrain avec résidence et magasin au coin de chaussée, occupé à bail par M. Bellecomb, [illegible]

Pour plus amples détails, s'adresser à M. MONET, à la Baie St. Louis, F. SALLES, 27 rue Condé, ou J. LLADO, pharmacien, No 27 rue Condé. 14 juil—2m

Avis aux habitants.

CHANGEMENT de domicile de J. B. MONTAGNE, rue de Chartres, au face de la rue Jefferson, No 168. [illegible]

500 DE RECOMPENSE.

[illegible]

[illegible] E. TALAMON, 161 rue Royale.

[illegible] E. TALAMON, 161 rue Royale.

WHISKEY [illegible] E. TALAMON, 161 rue Royale.

MADERE [illegible] E. TALAMON, 161 rue Royale.

EN entrepôt—[illegible] E. TALAMON, 161 rue Royale.

[illegible] HUG ROUSSEAU & Co.

EAU DE VIE—[illegible] HUG ROUSSEAU & Co., 17 et 19, rue St-Louis.

PORTER et bières [illegible] BERNARD TURPIN.

CIGARES ALLEMANDS—[illegible] BERNARD TURPIN.

RUM DE LA LOUISIANE—[illegible]

VINS ROUGES [illegible] FREAU & COUTURIE.

FRUITS AU JUS—[illegible] FREAU & COUTURIE, 31 & 33, rue Gravier.

PATES truffés et Champignons—[illegible] FREAU & COUTURIE, 31 & 33, rue Gravier.

HUILE DE GRAINE—[illegible] J. H. MARES & Co.

HUILE DE BALEINE—25 barils, à vendre par J. H. MARES, 76 et 78 rue Magazine.

BOUGIES DE L'ETOILE—[illegible] J. H. MARES, 76 et 78 rue Magazine.

MANILLA [illegible] J. H. MARES, 76 et 78 rue Magazine.

SUCRE EN PAIN ET EN POUDRE—[illegible] J. H. MARES, 76 et 78 rue Magazine.

RAISINS, LAYERS ET M. R.—[illegible] J. H. MARES.

[illegible] A. TAMBOURY.

Pont du Chemin de fer des Opelousas.

LE fret pour le dépôt d'Algiers [illegible] J. L. CALDWELL & Co.

A VENDRE. UNE jeune domestique négresse, âgée d'environ 17 ans, [illegible]

Contrat de Baptême. LE soussigné [illegible] H. MEUGENS, 21, rue de la Commune.

LA Société de commerce sous la raison sociale J. B. FREAU & Co, étant arrivée à son terme, cesse à partir de ce jour. Nlle-Orléans, 30 juin 1855. J. B. FREAU, Ant. COUTURIE, Th. CAPITAINE.

Par suite du retrait de monsieur Th. Capitaine, de la maison J. B. FREAU & Co, [illegible] sous la raison de FREAU & COUTURIE. Nlle-Orléans, 2 juillet 1855. J. B. FREAU, Ant. COUTURIE.

Le soussigné continuera pour son compte les affaires de commission et d'importation, à partir du 1er octobre prochain, à son retour d'Europe. Nlle-Orléans, 2 juillet 1855. TH. CAPITAINE.

AVIS. LES successeurs de De La Garde et Co, sont priés de bien vouloir se rendre au bureau du soussigné le [illegible] AUG. ROCHEREAU, Agent des créanciers, rue St Louis No 17 et 18.

EN débarquement du navire Ottomen, de Bordeaux: [illegible] O. VALETON & Co, No 26, rue Tchoupitoulas.

CIGARES de la Havane—[illegible] R. CARRIERE & Co.

Provisions pour plantations, familles et navires.

PORC—300 barils porc mess prime, roles H O et Kentucky;

BŒUF—50 barils bœuf mess et prime, en barils et demi-barils, à la convenance des habitants;

JAMBONS—50 tierçons jambons entre pointe en sucre;

BACON—15 boucauts épaules, jambons et plats côtes;

GRAISSE—100 barils, tierçons et barillets de graisse de choix;

WHISKEY, FARINE, MAQUEREAUX— Constamment en magasin; la chose D B Y, de la Louisiane. F. FAZENDE & FRS.

Le navire Américain HORATIO, capitaine J. B. [illegible], venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis l'hôtel de la Monnaie, 2nd district.

Les consignataires sont requis de retirer leurs marchandises, qui, en s'y refusant, sont exposées à la Levée, seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques. C. CAVAROC & CO, 16juil — 144 rue Royale.

AVIS PERSONNEL

M. SCHIFF, Français, venant de la Nouvelle-Orléans, est prié de passer au bureau du *Pays* pour affaires qui l'intéressent vivement. 14juil—3f Montréal, Canada.

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.

CONVOIS pour passagers, tous les jours, d'Algers au Passage de Lafourche et du Passage de Lafourche à Alger.

Départ d'Alger à 8 heures du matin; arrivée au Passage de Lafourche à 11 heures du matin.

Départ du Passage de Lafourche à 3 heures de l'après-midi et arrivée à Alger à 6 heures du soir.

CONVOI SPECIAL.

Un convoi spécial partira d'Alger tous les samedis, à 4 heures de l'après-midi et reviendra lundi matin, partant du Passage à 7 heures du matin et arrivant à Alger à 10 heures du matin.

Il sera émis, tous les jours, comme suit, des billets pour aller et revenir:

Au Bayou des Allemands — $1 25
Au Passage de Lafourche — 2 50

A. B. SEGER, vice-président

PAPIERS PEINTS NOUVEAU DELCROIX.

166—Rue de Chartres—166.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, plusieurs magnifiques envois de papiers peints, comprenant tout ce qu'il y a de plus nouveau en ce genre, et de plus frais en impression.

Le vaste assortiment nouvellement reçu par cette maison offre aux acheteurs une variété complète de papiers peints de tous genres, depuis les papiers communs, à une couleur, jusqu'aux tentures de luxe, satinés, velours, dorés &c. &c. La nomenclature de toutes ces richesses, sortant des premières manufactures de papiers peints de France, ne donnerait rien au lecteur qu'il vaut mieux les inviter à visiter l'entrepôt avant d'acheter ailleurs, plutôt que d'en publier un catalogue.

La maison DELCROIX profite de cette occasion pour annoncer qu'elle ne négligera rien pour justifier la vogue dont elle jouit, et qu'elle espère la mériter aujourd'hui comme par le passé.

17av. DELCROIX, 166, rue de Chartres

SUCRE de la Havane—Sucre jaune, brut et cucurucho, en magasin et à vendre par MORENO FRERES, 16juil — No 34 Vieille Levée

TABAC en boucauts de la Havane—[illegible] MORENO FRERES, No 34 Vieille Levée

CIGARETTES—10 barils des marques favorites [illegible] MORENO FRERES, No 34 Vieille Levée

AMANDES, à coque tendre, en magasin et à vendre par MORENO FRERES, No 34 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Les soussignés offrent de vendre un excellent assortiment de cigares de la Havane garantis d'importation directe, de toutes les bonnes qualités, et comprenant en partie les marques de choix suivantes: Partagas, Figaro, Cervantes, Capitolio, Kossuth, Cabana, Ingenuidad, Nicotiana, Washington, El Sol, E Upmann, La Vez, Especial, Cosmopolita, Fidelidad, Puntualidad, Cruzado, St Nicholas, &c., en magasin et à vendre par MORENO FRERES. 16juil — 34, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—En débarquement du brick Adams Gray et de la goélette Wm Pegoun, venant de la Havane, un beau choix de cigares, à vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée

POMMES DE TERRE ET OIGNONS—150 barils [illegible] DONNELLY, ELZEA & Co, 19 juil — No 10 Tchoupitoulas

SOUR-KROUT—11 barils en débarquement du bateau à vapeur Empire, à vendre par DONNELLY, ELZEA & Co.

Apprenez l'anglais!!!

CEUX qui désirent apprendre intelligemment une connaissance pratique et précise de cette langue, en peu de temps, pourvu qu'ils, en deux heures de travail, et par une pratique aisée et attrayante, sont invités à s'adresser au professeur BELSON, No 6, rue St-Pierre. [illegible]

GRAND EXPRES De la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

UN exprès qui partira tous les jours est maintenant établi sur le Chemin de fer des Opelousas, entre la Nlle Orléans et le Bayou Lafourche, se rendant à la Nlle-Orléans, avec "l'Exprès de Adams", et les principales villes du Nord et de l'Ouest et se rendant au Bayou Lafourche, avec *Les diligences et wagons Express de Holden*, pour Thibodeaux, Houma, Tigerville, la Baie de Berwick, Pattersonville, Centreville, Franklin, la Nouvelle-Ibérie, St Martinville, Washington et Opelousas.

Les espèces, les bijoux, les objets de valeur et tous autres de marchandises seront promptement transmis et délivrés. Les traites, les lettres, les bordereaux, etc., seront perçus et tous les ordres remplis promptement.

Chaque *Exprès* est confié à des messagers spéciaux.

Toutes les marchandises et ordres de la Nouvelle-Orléans ou de l'extérieur, doivent être déposés au bureau avant l'heure du départ. [illegible]

STARR & JONES, Bureau No 38, rue du Camp.

Magasin de Tapis.

TAPIS—Assortiment complet, en tous genres. TOILE CIREE pour parquets de toutes les largeurs en rouleaux. [illegible] A. BROUSSEAU et Co., 23, rue de Chartres.

LAGAY & LECAUT, 36, rue de Chartres, Importateurs de confections.

REÇU par le *Lafayette*—[illegible]

P. A. MEBRARD, 118, rue du Canal, près Royale.

IMPORTATEUR de marchandises françaises, anglaises et américaines, offre tout son stock à des prix très réduits. [illegible]

P. A. MEBRARD, 118, Canal, près Royale

EN VENTE CHEZ HEBERT, PAYA ET LELIEVRE Libraires de cette ville: Etudes sur les bases de la science médicale,

PAR LE Dr J. C. FAGET, DE LA N.-ORLEANS. 19 mai—1m

A VENDRE en magasin par les soussignés—300 barriques vin rouge de Bordeaux bon ordinaire pour familles. [illegible] BOYER FRERES, V. BENQUET & Co.

CHEMISES de peau, [illegible] LAGAY & LECAUT, 36 rue de Chartres

MAILLOTS [illegible] LAGAY & LECAUT, 36, rue de Chartres

CHEMISES de peau pour hommes—300 douzaines [illegible] LAGAY & LECAUT, 36, rue de Chartres

REÇU par le Granada, de New York—125 malles confections d'été pour enfants et jeunes gens, [illegible] LAGAY & LECAUT, 36, rue de Chartres

CONFECTIONS d'été pour hommes—80 malles [illegible] LAGAY & LECAUT, 36, rue de Chartres

CHAPEAUX D'ESPAGNE—[illegible] LAGAY & LECAUT, 36, rue de Chartres

F. MALLARD, 67 RUE ROYALE,

A en ce moment un très beau choix de meubles de salon et de chambre à coucher en acajou et palissandre.

Il se charge de toutes espèces de travaux d'ébénisterie et tapisserie.

Il a encore en main quelques pièces de tapis qu'il cédera à des prix très bas, [illegible]

Il se charge de l'enlèvement, du nettoyage et de l'entretien des tapis pendant l'été et prend aussi des meubles en magasinage.

Véritable huile de COLZA sans aucun mélange toujours en magasin.

TARIF des Droits d'Entrée.

UNE nouvelle édition, revue et corrigée, à laquelle ont été ajoutés:

Les Tableaux des différentes Monnaies Etrangères;

Liste des Tares, Liste des Poids;
La valeur des Monnaies Etrangères;
Toutes les Nouvelles Lois;
Le Traité de Réciprocité;
Les Lois relatives aux Passagers;
Les Circulaires et les Tableaux émis par le Trésor; ainsi que beaucoup d'autres informations qui n'ont pas encore été publiées et qui sont relatives à la douane. A vendre par P. DUKEL & Co, 36, rue de Chartres

Dissolution de société.

LA Société en commandite de A. Tamboury et Co, est dissoute d'un commun accord, à dater du 30 courant.

M. A. Tamboury reste seul chargé de la liquidation et continue la même genre d'affaires.

A. TAMBOURY, LEON DUCOURNAU, J. DUCOURNAU.

LIQUEUR de première qualité, [illegible] J. Y. DE EGANA, 47, rue Bienville

SALSEPAREILLE—[illegible] J. Y. DE EGANA, No 47, rue Bienville

SEL—Reçu par la barque espagnole Paris, venant de Cadix, à vendre par JUAN Y. DE EGANA, No 47, rue Bienville.

VERMOUTH—75 caisses, [illegible] SOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier

ABSINTHE ET KIRSCH de Torsin et Lacoultre—175 caisses, en débarquement du navire [illegible] SOSTHENE THOMAS, 9, rue Gravier

[illegible] DUNTZE & KEN, encoignure Conti et Royale.

Bureau des Commissaires et Agents à la succession générale de John McDonogh.

Nouvelle-Orléans, 26 avril 1855.

AVIS est par le présent donné que les commissaires et Agents recevront, à leur bureau, au coin des rues Camp et Natchez, des propositions pour louer ou pour à bail n'importe laquelle des propriétés, rurales ou urbaines, appartenant à la succession.

Toutes les propositions devront être données par écrit et devront renfermer une description claire des propriétés qu'on désire prendre à bail ainsi que le prix offert par an. Dans le cas où l'on proposerait de faire une amélioration quelconque sur les propriétés, il faudra donner une description détaillée du genre d'amélioration ainsi que la valeur.

Les baux accordés par les commissaires renfermeront une clause déclarant que toutes les améliorations faites sur les propriétés louées seront cédées à la succession à l'expiration du bail. [illegible]

On peut obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant à W.M. NISBETT, Secrétaire

A LOUER—Plusieurs nègres et négresses, au mois et par an. Il y a de bons sujets parmi les nègres. Pour les conditions, s'adresser à M. Bennett. 11juin—3m

A VENDRE

UNE belle portion de terre améliorée, située dans le district St. Bernard, à environ 4 1/2 milles et Canal au-dessous de la Nouvelle-Orléans, du même côté de la ville, mesurant deux ou trois ou 450 pieds de face au fleuve Mississipi sur une profondeur de 80 arpents—[illegible] au Bayou Bienvenu. Pour prix et conditions, s'adresser au No 112 rue du Camp.

LOUISIANA HOTEL—BAIE ST LOUIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public que l'établissement ci-dessus est maintenant ouvert pour la saison. On y trouvera bonne table, confort et modicité de prix. A. LOUDREAU.

Soda-Water, Encoignure Chartres et Conti. LOPEZ & Cie,

FABRICANTS du célèbre SIROP DE NECTAR dont la vogue a été vite établie, informent respectueusement le public, que chez eux seulement et à la pharmacie de M. Roach, on trouvera toujours ce délicieux breuvage qui est, autre fabricant de la ville ne peut faire comme eux.

Ils profitent de cette occasion pour faire savoir qu'ils sont arrivés à la conduction d'un nouvel appareil, en étain et argent, qui ne s'abîme jamais, et qui par conséquent ne fait courir aucun risque aux amateurs de Soda.

On trouvera également chez eux tous les meilleurs sirops qu'on puisse désirer, et pour la confection desquels, ils n'ont point de concurrence.

Librairie française de Vor HEBERT & Co., 140, rue de Chartres. Avis aux Abonnés.

LES Numéros du mois de juin des diverses publications françaises, sont prêts à être délivrés aux souscripteurs. Vor HEBERT & Co. 14jt. Agents directs de tous les journaux français.

VOR. HEBERT & Co, 140, rue de Chartres,

REÇU par le Wurtemberg—200 exemplaires de papier français, blanc et de couleur, pour affiches et fabricants de cigares. 14 juil

J. VINCENT. LEFEVRE & Co., successeurs. Salon de Crèmes à la glace.

LA maison J. Vincent, tenue depuis deux ans par ses successeurs Lefèvre & Co, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir à l'ancien établissement à l'encoignure des rues St Pierre et Royale, Un Salon de Crèmes à la glace et de rafraîchissements dans le genre de celui qu'elle a fondé depuis un an à l'encoignure des rues Canal et Carondelet.

L'établissement, coin St-Pierre et Royale, sera tenu avec le même soin irréprochable qui a déjà valu un si brillant succès aux salons coin Canal et Carondelet, et tous deux ne laisseront rien à désirer pour la qualité des crèmes à la glace et la variété des rafraîchissements. [illegible]

COGNAC—60 quarts de pipes diverses marques, [illegible] X. LAMBERT, No 68 rue des Magasins

EN débarquement du brick Sami. J. Peters, venant de la Havane: [illegible] B. DE VISSER & Co, No 74, rue des Magasins

SARDINES—60 caisses [illegible] W F VREDENBURGH & Co, 72, rue Tchoupitoulas

VITRES pour [illegible] W F VREDENBURGH & Co, 72 rue Tchoupitoulas

CAFE JAVA—[illegible] W F VREDENBURGH & Co, 72 rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE EN BARRIQUES—[illegible] W F VREDENBURGH & Co, 72 rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE EN CAISSES—[illegible] W F VREDENBURGH & Co, 72 rue Tchoupitoulas

A VENDRE en magasin, 25 boucauts charbon pulvérisé de Philadelphie. X. LAMBERT, No 68 rue des Magasins

EN MAGASIN—120 barriques vin rouge bon ordinaire; [illegible] X. LAMBERT, No 68 rue des Magasins

EN débarquement du navire Moretto, de Bordeaux: [illegible] FERRON FRERES, 207 & 209, rue Royale entre Dumaine

EN débarquement du navire Hermes, venant de Bordeaux: [illegible] ANT GIRAUD, 44 Vieille Levée

VIN DE BORDEAUX en magasin—[illegible] ANT GIRAUD, 44 Vieille Levée

VIN DE MARSEILLE, [illegible] ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée

ABSINTHE—DE BORDEAUX—[illegible] ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée

CHAMPAGNE—[illegible] ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée

OLIVES—180 caisses olives vertes, à vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille Levée

Journaux français. Maison VOR. HEBERT & Cie., 140 rue de Chartres. Avis important

AUX personnes déjà abonnées chez eux aux Journaux français et à celles qui désirent y souscrire.

Le nombre toujours croissant de leurs abonnés leur ayant mis à même d'obtenir des éditeurs français des ENTREPRISES avantageuses, ils peuvent maintenant pour l'époque des renouvellements donner aux prix des abonnements, des facilités de bon marché, qu'il sera souvent difficile d'atteindre, et toujours impossible de dépasser, en égard surtout à la promptitude et à la régularité des réceptions.

(Tous les journaux, sans exception, sont reçus, selon leur mode de publication, par steamers hebdomadaires ou par steamers mensuels.)

Pour les personnes qui se contentent de recevoir par navires à voiles, il y aura dans les prix une nouvelle et sensible réduction.

Vor. HEBERT & Cie, Agents principaux du Courrier des Etats-Unis, de l'Illustration de Paris, de la Revue des Deux Mondes, des Modes Parisiennes, du Conseiller des Dames, du Moniteur des Demoiselles, du Journal des Demoiselles, des journaux pour Tailleurs, & et de TOUTES les publications, de Médecine, de Pharmacie, d'Arts, de Sciences de LITTÉRATURE, ainsi que toutes les feuilles politiques, etc. etc. 16 juin—3m

Boîte de Spratt, se fermant hermétiquement, sans soudure (Self-Sealing can.)

C'EST une nouvelle boîte pour conserver les fruits, les légumes, etc, qui est facilement ouverte ou fermée. On peut s'en servir plusieurs années.

Chaque planteur, fermier et maître de maison devrait acheter cet utile article, car au moyen duquel les jours à même d'avoir sur leur table des conserves et des végétaux frais.

A vendre en n'importe quelle quantité, par ADSON HART, 7, rue du Camp

Le public est invité à venir examiner ces boîtes.

EN débarquement du navire Ausona, de Bordeaux—

30 barriques vin rouge Queyries,
10 demi do do do
4 barriques do St-Estèphe 1851
2 caisses do C. C. La Mission 1841.
A vendre par CAVELIER & MAXENT, 50, rue Toulouse

AVIS.

CAVELIER & MAXENT ont transféré leur magasin de la rue Royale No 150, à la rue Toulouse No. 50, entre les rues Chartres et Royale.

UNE DAME française désire trouver une place dans une famille respectable à la campagne, pour enseigner la musique et le français aux enfants. [illegible] S'adresser à Mme DESMAYAUX, [illegible] rue Bourgogne.

HOTEL DES CHENES VERTS, BILOXI, Miss.

MM. JNO. B. PRADAT & Co, successeurs de Mme E. Pradat, ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général, que l'Hôtel des Chênes Verts vient d'être complètement réparé et disposé de la manière la plus confortable. [illegible]

Prix: $2 par jour, $12 par semaine, $40 par mois. Les enfants et les domestiques moitié prix.

Les personnes qui voudraient s'assurer à l'Hôtel sont priées d'en avertir le propriétaire [illegible]

Vente à prix de Marchandises sèches.

HABITANTS et Marchands de la campagne, profitez de ce que le beau temps vous aide à venir en ville pour vos achats à la Maison Rouge, No 1, chez LANOUSSE & Co, dont les prix et les conditions sont des plus engageux. [illegible]

DEMANDE.

ON demande à louer, une jolie petite maison [illegible] S'adresser par lettre à [illegible] boîte D, no 118.